



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Patrimoine
culturel
immatériel

Liste de sauvegarde urgente

Original : anglais

CONVENTION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Cinquième session
Kenya
novembre 2010

DOSSIER DE CANDIDATURE N° 00320 POUR L'INSCRIPTION SUR LA LISTE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL NÉCESSITANT UNE SAUVEGARDE URGENTE EN 2010

A. ÉTAT(S) PARTIE(S)

Pour les candidatures multinationales, les États parties doivent figurer dans l'ordre convenu d'un commun accord. (Voir 8.a. ci-dessous)

Croatie

B. NOM DE L'ÉLÉMENT

Voir 1.a. ci-dessous

200 caractères maximum.

Le chant Ojkanje

C. COMMUNAUTÉ(S), GROUPE(S) OU, LE CAS ÉCHÉANT, INDIVIDU(S) CONCERNÉ(S)

Voir 1.c. ci-dessous

100 mots maximum.

Des chanteurs et des communautés locales des villages de l'arrière-pays dalmate (le littoral de Dubrovnik ; les environs des villes d'Imotski, Vrgorac et Sinj ; les régions de Dalmatinska Zagora, Ravni Kotari et Bukovica), les régions de Lika et Kordun et les environs de la ville de Karlovac.

Bien que le chant Ojkanje fasse plutôt référence à des chanteurs éminents pris individuellement, au sein de la communauté ce sont principalement les groupes folkloriques qui soutiennent leurs activités.

Club culturel « Sveta Magareta », Velika Jelsa,

Club culturel « Gacka », Ličko Lešće,
Club culturel « Radovin »,
Club culturel « Sv. Nikola Tavelić », Lišane Ostrovičke,
Club culturel « Promina », Mme Marija Prelas, Srijane,
M. Tomislav Pervan (Garo), Kokorići.

D. BRÈVE DESCRIPTION TEXTUELLE DE L'ÉLÉMENT PROPOSÉ

Cette description succincte est particulièrement utile, car elle permet au Comité de connaître rapidement l'élément proposé pour inscription et, en cas d'inscription, elle peut être utilisée à des fins de visibilité.

200 mots maximum.

Le chant Ojkanje – chant à rythme libre – occupe une place centrale dans la vie de la population locale. Les détenteurs de la tradition sont des membres respectés des communautés. Presque tous voient dans le chant Ojkanje un symbole reconnaissable de leur identité dont ils tirent une grande fierté. Dans les cercles spécialisés, « Ojkanje » est le nom donné à la variante la plus ancienne que l'on connaisse du chant archaïque traditionnel des régions croates qui, selon la division ethnologique établie, se rattachent à la région des Dinariques – régions de l'arrière-pays dalmate, telles que Ravni Kotari et Bukovica, les versants du mont Velebit, les régions de Lika et Kordun, ainsi que les environs de la ville de Karlovac. Il s'agit d'un type de chant archaïque qui se caractérise par un trémolo spécifique produit par une technique spéciale dite « chant de gorge ».

E. BRÈVE DESCRIPTION DE LA VIABILITÉ DE L'ÉLÉMENT, DE LA NÉCESSITÉ DE LE SAUVEGARDER ET DES MESURES DE SAUVEGARDE PROPOSÉES

Cet exposé doit en quelques mots expliquer pourquoi l'élément est proposé pour inscription sur la Liste de sauvegarde urgente et en quoi les mesures de sauvegarde proposées plus loin permettraient de renforcer sa viabilité.

300 mots maximum.

La raison principale qui amène à proposer la protection urgente de ce phénomène musical est l'actuelle rupture dans la continuité de la transmission de ce savoir aux nouvelles générations. Autrefois, le chant Ojkanje était appris uniquement par tradition orale. En écoutant et en imitant les anciens, les jeunes générations adoptaient, exécutaient et amélioraient la tradition, puis la transmettaient à de nouvelles générations. Aujourd'hui, les détenteurs de la tradition sont pour la plupart des personnes âgées qui sont les dernières à connaître ce style spécifique de chant. L'irruption du mode de vie mondialisé et standardisé dans les régions rurales prive les jeunes générations de l'apprentissage actif de ce type de chant en tant que tradition faisant partie intégrante de leur vie. Les médias (audio et vidéo) et la transmission organisée dans le cadre de groupes folkloriques locaux sont les méthodes par lesquelles les générations actuelles ont une chance d'apprendre ce style de chant. Sa sauvegarde passe par l'éducation à long terme des responsables, les organisateurs de groupes folkloriques contribuant à la survie de ce phénomène musical.

Un autre aspect des mesures de sauvegarde est l'identification des détenteurs de la tradition encore en vie dont la performance pourrait servir de modèle pour les nouvelles générations dans leur travail. Lors des contacts avec les détenteurs locaux de la tradition, ceux-ci ont manifesté un vif intérêt et leur volonté de coopérer, cette coopération prenant la forme de l'enregistrement organisé et ciblé des répertoires, lors de diverses démonstrations. L'enregistrement vidéo et audio des détenteurs actuels de la tradition devient ainsi crucial pour

<p>conserver vivant ce type de chant.</p>
<p>1. IDENTIFICATION ET DÉFINITION DE L'ÉLÉMENT</p> <p><i>Les points 1.a. à 1.e. doivent identifier clairement l'élément et préciser comment il devra être dénommé s'il est inscrit sur la Liste. Les informations fournies aux points 1.a. à 1.e. doivent être cohérentes et donner au Comité une idée claire de l'identité de l'élément proposé pour inscription.</i></p>
<p>1.a. Nom de l'élément</p> <p><i>Il s'agit du nom officiel de l'élément qui apparaîtra dans les publications concernant la Liste de sauvegarde urgente. Il doit être concis. Veillez à ne pas dépasser 200 caractères, ponctuation et espaces compris. Les noms doivent être transcrits en caractères latins, en n'utilisant ni police spéciale ni caractères spéciaux.</i></p>
<p>Le chant Ojkanje</p>
<p>1.b. Autres nom(s) de l'élément, le cas échéant</p> <p><i>Il peut s'agir, par exemple, du nom dans la langue et l'écriture de la communauté concernée, ou d'un autre nom par lequel l'élément est également désigné.</i></p>
<p>Chant en solo – chant Ojkanje, tel que décrit dans les écrits de Fortis, est également appelé chant de « voyage » (<i>putničko, kiridžijsko</i>) ou chant « solitaire » (<i>samačko</i>). Dans certaines régions existait également autrefois le type de chant « à trémolo » (<i>ustresalica</i>) (région de Konavle), qui a aujourd'hui complètement disparu de la pratique vivante, et le chant de « mariage » (<i>po svajski</i>) pratiqué dans les environs de Dubrovnik, proche du chant <i>rozganje</i> qui était pratiqué dans la région de Lika. De nos jours, le chant <i>rozganje</i> pratiqué dans la région de Karlovac est de plus en plus souvent programmé lors des représentations des groupes folkloriques.</p> <p>Le chant à deux voix est pratiqué dans une zone plus étendue de la côte croate et dans l'arrière-pays ; il a été préservé dans différents genres musicaux, dont certains représentent le type dominant de chant traditionnel dans les diverses régions. Il existe un rapport avec l'<i>ojkalica</i>, qui est le nom employé pour ce type de chant dans la région située entre les rivières Krka et Cetina (régions de Drińska Krajina, l'arrière-pays des villes de Šibenik, Kijevo et Vrlika). Dans les régions de Ravni Kotari et de Bukovica, le style vocal traditionnel dans lequel le chant Ojkanje est l'élément dominant est appelé <i>orzenje</i> (<i>orcenje, orcanje</i> ou <i>groktanje</i> au sein de la population orthodoxe). Dans la région de Cetinska Krajina, au pied des montagnes de Svilaja et Moseč, ce type de chant, est appelé <i>treskavica</i> (ou <i>starovinsko</i> aujourd'hui) quand il est exécuté par des hommes, et <i>vojkavica</i> quand il est exécuté par des femmes (Bezić 1968:69-176). Le même nom <i>treskavica</i> est employé dans l'arrière-pays de Trogir et Kaštele (ou <i>grgešanje</i> à Grebaštica), tandis que dans la Poljice du nord, des chanteurs de talents pratiquent encore le chant « kiridžijsko » à deux voix. Le chant Ojkanje est également souvent traduit par « chant de montagne et de campagne » et « chant sur la syllabe 'oj' ».</p>

1.c. Identification de la ou des communauté(s), groupe(s) ou, le cas échéant, individu(s) concerné(s) et de leur localisation

Du fait que le patrimoine immatériel ne peut être identifié que par rapport à des communautés, groupes ou individus qui le reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel, il est important d'identifier clairement la ou les communauté(s), groupe(s) ou, le cas échéant, individu(s) concerné(s) par l'élément proposé. La Convention ne donne pas de définition de la communauté, mais les informations fournies doivent permettre au Comité d'identifier les principales parties concernées par l'élément, et doivent être en cohérence avec les sections pertinentes ci-dessous.

Les détenteurs de cette tradition sont des chanteurs éminents qui ont acquis leur savoir par apprentissage direct, en imitant le talent musical de leurs prédécesseurs. Le mode de vie moderne qui a, au cours des dernières décennies, remplacé complètement le mode traditionnel, a eu des conséquences majeures sur l'évolution de la culture traditionnelle rurale, y compris les types les plus anciens de chant traditionnel tel que l'Ojkanje. Ces changements ont touché principalement les jeunes générations qui ne sont pas suffisamment conscientes de l'importance de perpétuer la tradition.

De nos jours, le chant Ojkanje est le plus souvent pratiqué lors d'événements publics au sein des communautés locales. Les communautés qui ont hérité de l'Ojkanje, dans les endroits cités plus haut, défendent cette tradition en tant qu'élément de leur vie culturelle. Dans ces endroits, les détenteurs de la tradition sont les nombreux groupes nouvellement créés dans les régions indiquées pendant la Guerre de Croatie (1990-1995). Leur survie et, dans certains cas, leur retour en force peuvent être expliqués par ce fait. Un lien entre la tradition vivante de l'Ojkanje et la vie moderne a été dans une certaine mesure établi, bien que son soutien et sa reconnaissance durables par les autorités et l'inscription sur la Liste de l'UNESCO permettraient de le porter à un autre niveau pour assurer sa perpétuation dans le futur. Contrairement à de nombreux autres détenteurs de chant traditionnel, ceux du chant Ojkanje sont reconnus par leur nom, ce qui est dû au fait qu'ils chantent également en solo. Marija Prelas de Srijan, Tomislav Pervan (Garo) de Kokorići, Jose Nimac et Mirko Stipić de Lišani Ostrovički, Tomo Jagodić de Ličko Lešće, Duje Jajčanin et Stanko Barešić de Vrana, Ana Brala de Posedarje, Šime Paić et Mihovilka (Karme) Jokić de Radovina font partie des chanteurs de renom ; détenteurs du chant Ojkanje.

La tradition des associations culturelles et d'amateurs présentant et pratiquant les traditions rurales a commencé en Croatie dans la première moitié du XXe siècle et entre les deux guerres mondiales. Le Parti paysan croate, motivé par les polémiques contemporaines entre les membres de l'intelligentsia politique croate, a créé une association caritative à vocation culturelle et éducative qui a pris le nom d'Union des paysans. Entre la Première et la Seconde Guerre mondiale, l'Union des paysans a organisé des festivals folkloriques où étaient présentées, dans les années 1920 et en particulier à partir des années 1930, les traditions rurales (musique, danse, costumes et instruments traditionnels). Outre le spectacle, ces activités locales avaient pour but de sauvegarder les coutumes et la culture spéciales et uniques présentes dans les zones rurales. Les formes susmentionnées de chant Ojkanje étaient fréquemment exécutées lors de ces premiers festivals parce que, déjà à l'époque, elles étaient considérées comme des exemples précieux de la culture ancienne « archaïque » qu'il fallait préserver et mettre en valeur par tous les moyens possibles. Ces groupes structurés, créés dans de nombreux villages à l'époque, réunissaient les détenteurs locaux de la tradition et ont, dans certaines régions, continué à transmettre les savoir-faire et le savoir jusqu'à aujourd'hui. Ces associations et groupes locaux ont ainsi perpétué de nombreuses traditions, les adaptant au nouveau mode de vie mondialisé. Aujourd'hui, ces associations restent les principaux détenteurs de la tradition rurale et de l'identité du monde rural et représentent leurs villages lors de nombreux festivals culturels et artistiques, en Croatie et dans le monde. Dans leur contexte local, ces groupes sont les principaux acteurs de la vie culturelle et sociale, les organisateurs de festivals culturels, d'ateliers et autres événements, et de la vie culturelle des villages en général,

en coopération avec les offices de tourisme locaux. La majorité des habitants des régions susmentionnées sont des Croates de confession catholique, même s'il y existe quelques villages où la population est mixte et où les Croates sont en majorité, ou encore des villages peuplés exclusivement d'orthodoxes. Quelle que soit l'appartenance nationale ou confessionnelle des habitants, le chant Ojkanje est une tradition commune aux habitants de ces régions.

1.d. Situation géographique et étendue de l'élément

Cette section doit identifier l'aire de distribution géographique de l'élément, en indiquant si possible le(s) lieu(x) où il se concentre. Si des éléments liés sont pratiqués dans des régions avoisinantes, veuillez le préciser.

L'arrière-pays dalmate est une région qui, selon la division ethnographique classique, appartient aux Alpes Dinariques (Gavazzi) et inclut plusieurs micro-régions (géographiquement, socialement et historiquement déterminées) : Bukovica, Ravni Kotari, l'arrière-pays de Šibenik, Trogir, Split et Kaštele, les environs de la ville de Knin, Poljice, la région de Drniš, Cetina, Imotski et Vrgorac, la zone côtière autour de Dubrovnik, Župa et Konavle.

Divers types de chant Ojkanje sont répartis dans toute la région, avec des intensités différentes. Les régions périphériques, telles que Konavle, ont déjà abandonné les anciens types traditionnels de chant et adopté de nouveaux types de chant tonal à plusieurs voix (comme la *klapa*).

On observe une situation similaire dans les régions qui entourent le mont Velebit, Lika et Kordun, où le chant Ojkanje est devenu aujourd'hui très rare. Ces régions appartiennent également à la zone ethnographique Dinarique. La région de Karlovac est une région périphérique de la région Dinarique où, contrairement aux autres régions voisines, l'on a observé récemment un regain de popularité du chant Ojkanje traditionnel (*rozganje*), qui laisse espérer une revitalisation possible de ce type de chant même dans les régions où la tradition n'existe plus.

Un type similaire de chant est également présent dans un pays voisin : la Bosnie-Herzégovine.

1.e. Domaine(s) représenté(s) par l'élément

Identifiez le(s) domaine(s) du patrimoine culturel immatériel concernés (s) par l'élément, qui peuvent être un ou plusieurs des domaines identifiés à l'article 2.2 de la Convention.

- (a) Les expressions orales
- (b) Les arts du spectacle, en particulier la musique et la danse
- (c) Les pratiques sociales

2. DESCRIPTION DE L'ÉLÉMENT (CF. CRITÈRE U.1)

C'est la section la plus importante de la candidature pour satisfaire au critère U.1 : « L'élément est constitutif du patrimoine culturel immatériel tel que défini à l'article 2 de la Convention ». Une description claire et complète est essentielle pour prouver que l'élément proposé correspond à la définition que donne la Convention du patrimoine immatériel.

La description doit donner suffisamment d'informations au Comité pour déterminer :

que l'élément fait partie des pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire — ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés — ;

que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus le reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel ;

qu'il est transmis de génération en génération, [et] est recrée en permanence par les communautés et groupes en fonction de leur milieu, de leur interaction avec la nature et de leur histoire ;

qu'il procure aux communautés et groupes concernés un sentiment d'identité et de continuité ; et

qu'il n'est pas contraire aux instruments internationaux existant relatifs aux droits de l'homme ainsi qu'à l'exigence du respect mutuel entre communautés, groupes et individus, et d'un développement durable.

La description doit mentionner toutes les caractéristiques significatives de l'élément, tel qu'il existe actuellement, et inclure l'analyse de ses fonctions sociales et culturelles actuelles, les caractéristiques des détenteurs de la tradition et des praticiens, tous les rôles spéciaux ou les catégories de personnes ayant des responsabilités spécifiques à l'égard de l'élément, entre autres. L'histoire de l'élément, son origine ou son ancienneté n'ont pas besoin d'être abordées en détails dans le dossier de candidature.

1 000 mots maximum.

Le chant Ojkanje est un chant à deux voix exécuté aujourd'hui encore par deux chanteurs ou plus (hommes ou femmes) sur une seule expiration. Le chant dure aussi longtemps que le chanteur principal peut retenir sa respiration. Le chanteur principal chante généralement la première voix (*inicij*), tandis que la seconde voix est accompagnée par un groupe de chanteurs chantant le texte ou seulement une voyelle (un « e » sombre ou un « o » ouvert), complété par un trille caractéristique, semblable à un vibrato, chanté à pleine voix sur les syllabes « voj » ou « hoj » afin de produire « l'impression d'une parfaite unité acoustique ». Les mélodies sont basées sur des gammes tonales limitées, pour l'essentiel chromatiques, avec des intervalles qui ne correspondent pas aux normes actuelles dans ce domaine. Dans les formes musicales polyphoniques indiquées, l'intervalle dominant est la seconde. Le chant se termine souvent par une seconde (ou une inspiration, l'« odušak »), qui est traitée comme un intervalle consonant. Les vers décasyllabiques des couplets du chant Ojkanje ont des thèmes variés et sont réinventés lors de l'exécution, évoquant généralement les problèmes sociaux du moment, tels que l'amour, la politique, etc. Nombre de vers transmis depuis longtemps jusqu'à aujourd'hui sont l'expression de caractéristiques culturelles pré-slaves.

La population locale emploie une terminologie locale pour distinguer les caractéristiques spéciales du chant : elle connaît mieux les formes qu'elle pratique elle-même ou qu'elle écoute souvent, ainsi que les formes des régions périphériques avec lesquelles elle est en contact. Les termes qu'elle emploie décrivent le plus souvent l'activité intervenant pendant le chant proprement dit. Des verbes tels que « goniti, orcati, kockati, groktati, grgašati, krečati, trestti, ustresati, otezati, priginjati, sijecati, jecati, vatati, nazivati » et d'autres font référence à différentes techniques que l'auditeur non averti peut à peine différencier, car il peut avoir du mal à reconnaître les nombreuses variations entre les mélodies à l'intérieur d'un même genre. Il n'y a pas si longtemps, les gens utilisaient ce type de chant comme moyen de communication dans la vie quotidienne (pour appeler quelqu'un), en se livrant à leurs occupations habituelles ou en

voyageant dans des roulottes tirées par des chevaux, comme divertissement autour du feu pendant les longues soirées d'hiver ou pour passer le temps en gardant les troupeaux.

Les fonctions qu'avait autrefois ce type de chant - communication, narration et transmission de l'histoire orale et de la culture – ont complètement changé. Il a aujourd'hui une vocation davantage liée à la représentation et au spectacle plutôt qu'à la communication. Ces chanteurs interprètent désormais leur répertoire dans des contextes officiels et semi-officiels. Cette langue musicale reste un facteur important pour forger des symboles culturels reconnaissables de la communauté locale, bien que l'absence de fonction de communication soit à l'origine de l'arrêt de sa transmission aux nouvelles générations.

L'influence de la culture « occidentale » – tant sa civilisation que son système de valeurs – semble empêcher cette tradition musicale de s'exprimer totalement. Des changements sont évidents dans le choix des styles musicaux. Le concept de pièce musicale structurée emprunté à l'Occident a entraîné la disparition des genres flexibles et de l'improvisation, l'affaiblissement du concept de groupe structuré et la disparition des genres de chant solo.

Le principal moyen de présenter et d'expliquer ce genre musical est la pratique proprement dite, c'est-à-dire ce que les chanteurs ont appris en écoutant et en imitant leurs prédécesseurs, et seulement partiellement la description de la pratique.

Beaucoup de guerres ont ravagé dans le passé cette région relativement peu étendue, provoquant son dépeuplement et sa destruction. Les habitants ont réussi à la faire revivre, en perpétuant les traditions de leurs ancêtres. L'appartenance à diverses confessions qui se côtoyaient autrefois et qui, pour certaines, sont toujours présentes dans ces régions (polythéisme, catholicisme, orthodoxie, islam) n'a pas empêché la transmission du chant Ojkanje, parce que la musique n'est pas liée à l'appartenance ethnique ou l'identité religieuse, mais est une caractéristique unique, dans le cas présent, de la région Dinarique.

L'exécution est la preuve de la vie de certains genres. Ceux qui ne sont pas pratiqués sont voués à l'oubli, non parce qu'il n'y a personne qui soit capable de les interpréter, mais parce qu'ils ne sont pas suffisamment attrayants pour le public. C'est ainsi qu'ont disparu un certain nombre de genres de chant en solo. Parmi les plus anciens, comme la *treskavica* dans la région de Sinjska Krajina ou d'Ogorski Plato, certains sont dits *starovinski* (vieillots), ce qui les caractérise comme étant encore vivants mais en déclin ; ils sont généralement exécutés uniquement par des personnes âgées et ne sont donc pas suffisamment attrayants pour être exécutés aujourd'hui, ce qui pourrait provoquer leur disparition dans un avenir proche.

La principale raison de la disparition des formes susmentionnées de communication musicale est l'évolution des modes de vie. Le contexte dans lequel ces styles et genres étaient pratiqués a quasiment disparu. Les changements intervenus dans la vie quotidienne, en particulier familiale et privée, ont délogé les styles et genres archaïques et les ont remplacés par d'autres, plus populaires, inspirés de la tradition. Dans la plupart des cas, il s'avère nécessaire de faire un travail de sensibilisation au sein des communautés locales qui ne comprennent pas que le cycle de vie du chant à rythme libre ne peut être perpétué que par des activités locales soigneusement planifiées.

Depuis le milieu des années 1990, après la Guerre de Croatie, l'atmosphère de renouveau national est à l'origine d'une augmentation sensible du nombre d'associations culturelles et artistiques structurées (*kulturno- umjetničko društvo* ou KUD), en particulier dans les régions directement touchées par la guerre. Par exemple, dans la région de Ravni Kotari, dans le comitat de Zadar County, il n'y avait pas une seule association villageoise avant la guerre, alors qu'il y en a maintenant à peu près soixante-dix.

Leur but est de préserver et/ou de faire revivre le répertoire ancien et les styles de chant typiques de la communauté proche, et d'encourager les artistes de grand talent à se produire plus souvent en public afin d'inciter des chanteurs potentiels à apprendre ce type de chant. Cela pourrait être un moyen d'éveiller l'intérêt non seulement au sein de la communauté locale, mais

aussi dans d'autres communautés qui seraient prêtes à relever le défi de pratiquer une forme de chant considérée aujourd'hui comme extraordinaire.

3. NÉCESSITÉ DE SAUVEGARDE URGENTE (CF. CRITÈRE U.2)

Les points 3.a. et 3.b. sont la section la plus importante de la candidature pour justifier la demande d'inscription de l'élément sur la Liste de sauvegarde urgente. La candidature doit prouver (critère U.2) que :

a) L'élément nécessite une sauvegarde urgente parce que sa viabilité est en péril, en dépit des efforts déployés par la communauté, le groupe ou, le cas échéant, les individus et l'(es) État(s) partie(s) concerné(s)

ou que :

b) L'élément se trouve dans une nécessité extrêmement urgente de sauvegarde parce qu'il fait l'objet de menaces sérieuses auxquelles il ne pourrait pas survivre sans sauvegarde immédiate.

N.B. En cas d'extrême urgence, si l'élément remplit les conditions du paragraphe « b », le Comité peut souhaiter accélérer l'examen de la candidature. Les cas d'extrême urgence peuvent être notamment une catastrophe naturelle, une modification de l'environnement, une épidémie, un conflit armé, la destruction ou l'impossibilité d'accéder à des lieux et/ou ressources naturelles importants pour l'exécution ou la transmission de l'élément, ou toute autre condition constituant une menace grave.

3.a. État de la viabilité

Décrivez le niveau actuel de viabilité de l'élément, en particulier la fréquence et l'ampleur de sa pratique, la vigueur des modes traditionnels de transmission, la démographie des détenteurs, des praticiens et des publics, et sa durabilité.

500 mots maximum.

On trouve encore parmi les communautés mentionnées des personnes qui tiennent le chant Ojkanje en grande estime. Il s'agit généralement de jeunes élevés par leurs grands-parents qui leur ont appris le chant dans le cadre de leur éducation. Ces jeunes sont également reconnus par leurs communautés respectives comme étant des chanteurs exceptionnels et des détenteurs de la tradition. Les jeunes ci-après se distinguent au sein de leurs communautés respectives comme étant ceux qui vont perpétuer la tradition : Perica Tucak et Perica Vodanović, de Runović, Zdravko Muselin de Ljubitovica, Marko et Ivana Škopljanac de Radošić.

La base du système musical, c'est-à-dire les mécanismes sur lesquels repose le système, est non conventionnelle comparée aux systèmes musicaux basés sur la tradition musicale de l'Europe occidentale. La couleur, la texture, l'exécution en groupe (qui l'emporte sur l'exécution individuelle), la stabilité des relations tonales arythmiques, en fait, tous les éléments qui forment la base de ce système, sont complètement différents de leurs équivalents dans l'harmonie musicale de l'Europe occidentale. Les caractéristiques musicales des styles et des genres sont reconnaissables dans les mélodies qui ont un nombre extrêmement limité de tons. Les intervalles tonals de ce système musical ne correspondent pas aux intervalles standard, ni par leur taille ni par leur fonction. L'intervalle de seconde est dominant dans la majorité des styles et genres, apparaissant fréquemment comme le ton de la cadence finale qui est considérée comme un intervalle consonant.

Le chant Ojkanje est une tradition forgée au fil des siècles par des chanteurs éminents qui est devenu la marque reconnaissable de communautés spécifiques. Certaines techniques de vibrato, les nombreuses formes à deux voix qui ont donné le jour, dans certains endroits, à de nouvelles formes de chant traditionnel, ont toujours dû leur existence à celle de chanteurs doués et habiles, à leur capacité de les appliquer, mais aussi à leur aptitude à transmettre leur savoir aux nouvelles générations. À cause du nombre décroissant de chanteurs expérimentés, certains

genres ont disparu pour toujours ; l'occasion se présente aujourd'hui de documenter la situation actuelle dans ce domaine afin de permettre à une nouvelle génération de chanteurs de découvrir la tradition et ses détenteurs.

3.b. État des menaces et des risques

Cette section doit identifier et décrire les menaces qui pèsent sur la transmission et l'exécution continues, en précisant le degré de gravité et d'urgence de ces menaces.

N.B. En cas d'extrême urgence, veuillez identifier les menaces graves qui pèsent sur la viabilité de l'élément et prouver que l'élément ne pourra survivre au sein de la communauté, du groupe ou, le cas échéant des individus concernés, sans mesures de sauvegarde immédiates et efficaces.

500 mots maximum.

En créant des groupes (locaux) de pratique de ce chant qui reçoivent des fonds d'amorçage quand ils se font enregistrer, les communautés locales s'efforcent de rétablir une partie de la vie sociale que connaissaient autrefois les détenteurs de la tradition. Les communautés locales organisent des rassemblements, des événements et des festivals dont le programme est composé de danses et chants traditionnels anciens. Parmi les « changements significatifs » qui ont marqué la musique traditionnelle européenne depuis les années 1950, à savoir la « festivalisation, l'orientation vers la représentation publique, la professionnalisation, l'internationalisation, l'institutionnalisation et la médiatisation » (Ronström et Malm 2000:149), les processus de festivalisation et l'institutionnalisation des musiciens traditionnels qui en découle ont indéniablement été les phénomènes les plus importants en Croatie. Depuis les années 1930, la production de festivals de folklore — principal lieu de mise en application des connaissances ethnomusicologiques, ethnochoréologiques, folkloriques et ethnologiques en Croatie — a joué un rôle majeur en permettant à la musique traditionnelle de faire partie du canon, autrement dit en permettant à des genres et styles particuliers d'être considérés comme des traditions légitimes et à des exécutants particuliers d'être distingués comme étant les détenteurs légitimes de ces traditions.

Aujourd'hui, en Croatie, la musique traditionnelle (en tant que partie du canon) est largement pratiquée dans un contexte festivalier. Les répétitions et l'exécution lors des festivals sont les espaces les plus importants pour la musique traditionnelle et les festivals ont un rôle majeur d'incitation à la perpétuation de ces activités, considérées comme un moyen de sauvegarder la musique traditionnelle. En effet, les festivals et/ou événements similaires ont un rôle bien établi, voire inévitable, dans la représentation des diverses communautés, traditionnelles ou autres, en Croatie. Conformément aux conceptions populaires du folklore croate, la musique authentique est une expression directe de la culture locale dont elle fait partie intégrante. Pour les sociétés culturelles et artistiques qui adhèrent aux principes d'authenticité, les activités visent principalement à maintenir un répertoire exclusivement local et/ou régional, basé sur la conviction qu'elles sauvegardent intactes les formes originales héritées du passé. En conséquence, la bonne interprétation est celle dont les caractéristiques structurelles reproduisent autant que possible de façon mimétique ce qui se faisait dans le passé. La question de la répétition — et plus généralement celle de la transmission du savoir et du savoir-faire — est laissée de côté, créant l'opposition entre la notion de folklore en tant que partie intégrante de la culture (qui est apprise à travers l'ensemble du processus d'enculturation) et le mécanisme réglementé de la pratique publique (qui exige l'appropriation relativement méthodique des canons). Outre le lien complexe et ambigu entre la transmission informelle et la transmission réglementée des savoirs et savoir-faire, le concept d'authenticité est tout aussi compliqué quand il s'agit du niveau souhaitable de variabilité, d'individualité et d'inventivité des musiciens et danseurs. En fait, l'ambiguïté vient de la nécessité de maintenir des valeurs (comportements et approches) du passé, qui sont en même temps censées être l'expression et faire partie intégrante de la culture locale contemporaine. À cet égard, le chant Ojkanje est un phénomène musical traité avec un grand respect par tout le monde, en particulier la

communauté locale.

4. MESURES DE SAUVEGARDE (CF. CRITÈRE U.3)

Les points 4.a. à 4.c. exigent l'élaboration d'un ensemble cohérent de mesures de sauvegarde comme demandé dans le critère U.3.

U.3. Des mesures de sauvegarde sont élaborées pour qu'elles puissent permettre à la communauté, au groupe ou, le cas échéant, aux individus concernés de poursuivre la pratique et la transmission de l'élément.

Les mesures de sauvegarde, si elles sont efficacement mises en œuvre, sont censées contribuer de façon substantielle à la sauvegarde de l'élément dans un délai de quatre ans environ. Il doit s'agir notamment de mesures visant à assurer la viabilité de l'élément en permettant à la communauté de poursuivre sa pratique et sa transmission.

N.B. En cas d'extrême urgence, le Comité peut accepter qu'au moment de la candidature les mesures de sauvegarde proposées ne constituent pas encore un plan d'action bien élaboré pour la sauvegarde de l'élément ; l'élaboration d'un plan d'action global peut alors faire partie des mesures de sauvegarde décrites succinctement dans de tels cas.

4.a. Efforts en cours et récents pour sauvegarder l'élément

Décrivez les efforts en cours et récents de la communauté, du groupe ou, le cas échéant des individus concernés pour assurer la viabilité de l'élément. Décrivez les efforts du ou des État(s) partie(s) concerné(s) pour sauvegarder l'élément, en précisant les contraintes externes ou internes, telles que des ressources limitées.

N.B. En cas d'extrême urgence, il est reconnu que les conditions peuvent ne pas avoir permis aux communautés, aux groupes, aux individus et à l'État partie ou aux États parties d'engager des efforts pour sauvegarder l'élément au moment de la candidature et que cette situation ne doit pas empêcher l'éventuelle inscription de l'élément. Si l'élément est inscrit, leur participation sera naturellement cruciale pour que la sauvegarde soit efficace.

500 mots maximum.

Grâce aux modes de représentation publique du patrimoine folklorique établis au début du XXe siècle, le public croate a eu finalement une attitude relativement positive à l'égard des formes archaïques représentant la tradition locale. Grâce à ces représentations publiques, certaines formes de chant ont prolongé leur durée de vie. De nombreux festivals organisés de nos jours à différents niveaux (local, régional ou national) s'efforcent dans leur programmation de promouvoir les mêmes valeurs. L'un des principaux à promouvoir ce type de chant est le Festival du folklore dalmate intitulé « Na Neretvu misečina pala », qui se déroule dans la ville de Metković depuis 1984 et qui rassemble de nombreux groupes et ensembles folkloriques de diverses communautés locales dalmates (des îles, de la côte et de l'arrière-pays dalmate). Ce festival révèle les différences entre musique, danse, costumes folkloriques et coutumes traditionnelles. Après les représentations, des spécialistes de différents aspects de la culture traditionnelle organisent des discussions.

Ces efforts pour encourager les groupes folkloriques à participer aux festivals sont le fait de plusieurs spécialistes, dans le cas présent principalement Vido Bagur, spécialiste du folklore et pédagogue qui va régulièrement voir les ensembles folkloriques invités au festival de Metković. En suivant constamment les groupes, en effectuant des recherches et en renouvelant constamment la programmation du festival pour mettre en valeur les différences entre le patrimoine traditionnel des différents villages, ils créent les conditions pour la protection, la préservation, la revitalisation et, le cas échéant, la reconstruction du patrimoine immatériel. C'est un excellent exemple de la façon dont un segment de la tradition, autrement pratiqué par les individus les plus doués, participe désormais, grâce aux groupes et ensemble folkloriques locaux, à la promotion de ce segment du patrimoine immatériel lors des festivals, qu'ils soient locaux, régionaux ou internationaux, et lors d'autres événements locaux. Outre le festival de

Metković, il est important d'attirer l'attention sur les nombreux festivals folkloriques de comitat organisés dans ces régions (Šibenik, Muć, Polača, Otočac, Ogulin, Cetingrad) qui, lors de leurs manifestations annuelles, présentent les aspects les plus intéressants de la culture traditionnelle de leurs communautés locales.

Lors de la conférence scientifique intitulée « Culture et tourisme », organisée en marge du 24^e Festival « Na Neretvu misečina pala », les participants ont parlé du rôle des festivals de folklore et du lien entre politiques culturelles et culture traditionnelle, en particulier à propos des questions de patrimoine immatériel, de la Convention de 2003 de l'UNESCO, de la culture traditionnelle, du développement durable et du tourisme. Cette conférence a été organisée en coopération avec l'Institut d'ethnologie et de recherche sur le folklore de Zagreb, dans le cadre d'un projet scientifique financé par le ministère de la Science, de l'Éducation et des Sports.

Depuis quelques années, des offices du tourisme locaux reconnaissent également l'importance de la culture traditionnelle immatérielle et sont à l'origine de festivals de chant traditionnel, en particulier pour les touristes étrangers.

L'importance de ce type de chant a été reconnue par le ministère de la Culture de la République de Croatie qui l'a inscrit au Registre du patrimoine culturel et l'a privilégié en tant que segment du patrimoine immatériel méritant d'être mieux connu du public et favorisant la créativité et la diversité locales.

4.b. Mesures de sauvegarde proposées

Cette section doit identifier et décrire un ensemble cohérent de mesures de sauvegarde susceptibles d'améliorer notablement la viabilité de l'élément dans un délai d'environ quatre ans, s'il est mis en œuvre, et donner des informations détaillées sur les points suivants :

- a) *Quels sont le ou les objectif(s) principaux visés et quels résultats concrets sont attendus ?*
- b) *Quelles sont les principales activités à mener pour atteindre les résultats attendus ? Décrivez les activités en détail et l'ordre qui conviendrait le mieux, en tenant compte de leur faisabilité.*
- c) *Gestion et mise en œuvre : Décrivez les mécanismes qui permettront la pleine participation des communautés, des groupes ou, le cas échéant, des individus aux mesures de sauvegarde proposées. Décrivez l'organisation ou l'organisme chargé de la mise en œuvre (nom, informations générales, etc.) et les ressources humaines pour mettre en œuvre le projet.*
- d) *Calendrier et budget : indiquez un calendrier pour les activités proposées et une estimation des fonds nécessaires pour les mener à bien, en identifiant les ressources disponibles (sources gouvernementales, contribution en nature de la communauté, etc.).*

2 000 mots maximum.

L'une des mesures d'intervention est l'approche dite « classique » appliquée dans cette région depuis des siècles : la transmission du savoir par imitation des praticiens âgés, plus expérimentés. Ces praticiens doivent être engagés par la communauté locale pour participer à des ateliers animés par des formateurs hautement qualifiés. Ce serait une bonne occasion de présenter aux personnes intéressées les techniques de chant décrites plus haut. En effet, il est important d'insister sur l'intérêt manifesté par le grand public. Nous pouvons tirer de l'expérience antérieure des leçons concernant la façon de procéder. Les meilleurs exemples sont les concerts de musique instrumentale traditionnelle pour *lirika* (lyre) et *gajde* (cornemuse). Ces instruments, qui étaient sur le point de tomber en désuétude, ont connu un formidable renouveau au cours de la décennie passée avec un nombre croissant de musiciens, en particulier des jeunes originaires de régions où ces instruments ne sont pas considérés comme traditionnels. Les détenteurs de la tradition du chant Ojkanje ont une vision similaire et pensent que la présentation méthodique de cette forme de chant dans le cadre d'ateliers et de festivals éveillerait l'intérêt pour ce type de chant traditionnel. Les groupes de praticiens joueront un rôle

décisif dans la mise en œuvre de cette vision et dans les projets qui l'accompagneront.

Grâce aux activités des groupes de praticiens, les gens se rencontrent, emploient utilement leur temps libre et entretiennent des liens sociaux au sein de la communauté. La sauvegarde de leur identité culturelle est généralement mentionnée comme étant le but principal de l'existence des sociétés culturelles et artistiques. Les réunions/répétitions régulières au cours desquelles ils pratiquent leur répertoire sont généralement associées à des formes d'échange social, telles que boire et manger ensemble. Les programmes répétés sont donnés lors de nombreux festivals locaux, régionaux ou nationaux, dont l'origine en Croatie remonte aux années 1920 et 1930. Le fait de se produire donne aux groupes l'occasion de se rendre dans de nouveaux endroits et les sociétés à leur tour reçoivent souvent des groupes venus d'ailleurs ; cela incite les membres des sociétés à participer régulièrement aux activités. Les sociétés actuelles ont généralement leur drapeau, des dépliants et brochures d'information sur leur localité, leur région et les activités de leur société, et même parfois des souvenirs. De plus en plus, des CD et DVD font partie des produits que les sociétés offrent en cadeau à leurs invités ou proposent à la vente.

Les méthodes de production de ces enregistrements sonores et visuels sont intéressantes. Les enregistrements sonores sont généralement faits par des techniciens des radios locales. Parfois, la totalité de l'enregistrement est effectuée au cours d'une seule session, parfois il s'agit d'une compilation de différents concerts (par exemple à la radio locale, lors de festivals). L'original ainsi réalisé est généralement copié sur des CD dont la jaquette est une photographie des membres de la société en costume traditionnel, d'une église ou d'un paysage local caractéristique. Le photographe, le nom de la société et sa localité ainsi que la liste des pistes sont souvent les seules données qui figurent sur le CD. Le répertoire enregistré est très variable, depuis les traditions locales spécifiques jusqu'aux chants traditionnels populaires que les membres de la société entonnent généralement lors des rassemblements sociaux informels avec des amis de culture traditionnelle qui suivent les concerts officiels.

En coopération avec le ministère de la Culture et avec son soutien, des communautés locales sont prêtes à mettre en œuvre des projets destinés à sauvegarder, préserver, maintenir et faire mieux connaître le chant Ojkanje en tant que tradition musicale spécifique menacée, reconnue par l'ensemble de la communauté. Il existe également une possibilité de projet d'enregistrement de concerts, que la communauté au sens large (ministère de la Culture) est prête à entreprendre. Ces initiatives, ainsi que d'autres, seraient mises en œuvre sur cinq ans avec un soutien symbolique apporté à des festivals locaux (Festival du folklore à Polača, Festival du folklore dalmate à Metković, Festival du folklore de Lišane Ostrovičke, Festival du folklore du comitat de Lika et Senj à Otočac, Festival du folklore du comitat de Karlovac intitulé « Kolo de danse » à Ogulin) où se produiraient des chanteurs (détenteurs de la tradition).

Des ateliers pourraient être organisés dans chacun de ces endroits pour transmettre le savoir aux membres de la communauté locale, ainsi qu'à tous les autres chanteurs intéressés par ce type de chant. Cela donnerait à la communauté locale l'occasion de participer de façon directe et substantielle au processus de renouveau de ce répertoire vocal menacé qui est l'une des principales marques de l'identité locale.

Les autres activités seraient notamment la coopération internationale et des réunions avec des individus et des groupes de la Bosnie-Herzégovine voisine. Ce serait un moyen de sensibiliser au chant Ojkanje et à nombre de ses variantes dans les deux pays et de faire mieux connaître sa valeur. Ces activités iraient également dans le sens de l'objectif du dialogue interculturel.

4.c. Engagements des États et communautés, groupes ou individus concernés

La faisabilité de la sauvegarde dépend en grande partie des aspirations et de l'engagement de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés, ainsi que du soutien et de la coopération de l'État partie concerné. Cette section doit démontrer que la communauté, le groupe ou, le cas échéant, les individus concernés ont la volonté et s'engagent à sauvegarder l'élément si les conditions sont favorables, et que l'État partie concerné est prêt à soutenir l'effort de sauvegarde en créant des conditions favorables à sa mise en œuvre.

500 mots maximum.

En inscrivant le chant Ojkanje sur son Registre des biens culturels, la République de Croatie a montré qu'elle était prête à soutenir les efforts pour préserver différentes formes de chant Ojkanje.

Certaines communautés et certains individus se consacrent à des activités de sauvegarde et sont prêts à continuer à sauvegarder l'élément. De leur point de vue, le meilleur moyen d'atteindre l'objectif visé consiste à :

- assurer la transmission de l'élément d'une génération à l'autre par imitation des praticiens âgés plus expérimentés
- éduquer la population locale à l'importance de la préservation de l'identité culturelle et de la protection du patrimoine culturel
- créer un centre du chant traditionnel ou un atelier d'été ou d'hiver
- organiser des séminaires, des projets de recherche et autres activités similaires
- agir par le biais du travail des chœurs, associations à but non lucratif et clubs culturels
- organiser des événements pour promouvoir le chant Ojkanje en tant que segment important de l'identité locale
- recourir aux techniques modernes de promotion : enregistrement de concerts sur CD, DVD
- vivre avec la tradition et s'en nourrir constamment
- freiner l'infiltration des valeurs modernes omniprésentes
- apporter un soutien financier aux détenteurs de la tradition
- la municipalité de Lišane Ostrovičke est prête à apporter un soutien financier et d'autres formes d'appui à l'organisation du Festival du folklore traditionnel dans le village
- le club culturel « Sv. Nikola Tavelić » a proposé d'être le point focal pour les activités et mesures de sauvegarde
- toutes les associations culturelles et artistiques, en coopération avec les paroisses locales, contribuent également à la réalisation de programmes liés au calendrier traditionnel et à certaines fêtes religieuses au cours desquelles différents types de chant Ojkanje étaient traditionnellement interprétés dans les communautés respectives.

Les tâches mentionnées dans le projet de protection et de revitalisation seront mises en œuvre progressivement, par étapes. La priorité est d'assurer la formation du personnel qui sera en partie mis à contribution pour la mise en œuvre d'autres tâches programmées. Elle sera suivie de la création d'ateliers, ce qui contribuera financièrement à la réalisation d'autres projets. En même temps, des réunions, des expositions, etc., se tiendront en République de Croatie et dans le monde afin de promouvoir les techniques traditionnelles du chant Ojkanje.

Les moyens pour mettre en œuvre le programme prévu seraient fournis comme suit :

30 % de dotation budgétaire de l'État, via le ministère de la Culture de la République de

Croatie ;

30 % apportés par des unités administratives autonomes locales et régionales ;

40 % apportés par d'autres sources (offices de tourisme, économie, dons, etc.).

5. PARTICIPATION ET CONSENTEMENT DE LA COMMUNAUTÉ (CF. CRITÈRE U.4)

Cette section demande à l'État partie qui soumet la candidature de prouver que la candidature répond au critère U.4 : « L'élément a été soumis au terme de la participation la plus large possible de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés et avec leur consentement libre, préalable et éclairé ».

5.a. Participation des communautés, groupes et individus

Décrivez comment la communauté, le groupe et, le cas échéant, les individus concernés ont participé au processus d'élaboration des dossiers de candidature à toutes les étapes, comme le requiert le critère U.4. Les États parties sont en outre encouragés à préparer les candidatures avec la participation de toutes les parties concernées notamment, s'il y a lieu, les collectivités locales et régionales, les communautés voisines, des ONG, des instituts de recherche, des centres d'expertise et autres parties intéressées.

Les communautés locales, les détenteurs du chant Ojkanje contactés lors de la phase de préparation du dossier de candidature se sont montrés très enthousiastes. Ils ont accepté d'être enregistrés, n'ont manifesté aucun blocage quand on leur a demandé de se prêter à des enregistrements vidéo ou audio pour partager leur savoir musical et ont apporté leurs propres enregistrements audio et vidéo amateurs.

Dans la conversation, ils ont chaque fois insisté sur le fait qu'ils sont avant tout conscients que la façon dont les nouveaux répertoires sont acceptés par le public a changé et que les nouveaux paramètres musicaux (chant tonal) ont en grande partie écarté leur tradition.

Dans les lettres qu'ils ont envoyées afin d'améliorer le dossier de candidature, ils ont fait état des problèmes concernant l'élément et indiqué les mesures qu'ils jugent nécessaires pour assurer la viabilité de l'élément.

Ainsi, ils participeront aux efforts pour sauvegarder l'élément dans le futur.

5.b. Consentement libre, préalable et éclairé

Le consentement libre, préalable et éclairé de la communauté, du groupe ou, le cas échéant, des individus concernés peut être démontré par une déclaration écrite ou enregistrée, ou par tout autre moyen, selon le régime juridique de l'État partie et l'infinie variété des communautés et groupes concernés. Le Comité accueillera favorablement une diversité de manifestations ou d'attestations de consentement des communautés au lieu d'imposer une norme unique.

Voir les déclarations jointes en annexe.

5.c. Respect des pratiques coutumières en matière d'accès à l'élément

Démontrez que l'inscription et la mise en œuvre des mesures de sauvegarde respectent pleinement les « pratiques coutumières qui régissent l'accès à des aspects spécifiques de ce patrimoine », si ces pratiques existent (cf. article 13). Décrivez toutes les mesures spécifiques qui peuvent être nécessaires pour garantir ce respect.

L'une des premières étapes serait de permettre aux individus intéressés de participer à des situations réelles au sein des communautés locales où le chant Ojkanje est pratiqué. Dans un

environnement authentique et le contexte d'origine, ils pourraient se familiariser davantage avec cette tradition, en rencontrer les détenteurs, en acquérir le savoir-faire et devenir eux-mêmes les futurs promoteurs potentiels de cette expression musicale spécifique. Ce serait un moyen de mieux comprendre la culture locale, de manifester du respect envers les détenteurs de ce bien culturel, d'effacer les frontières entre praticiens et public, en faisant d'une certaine manière de tous les spectateurs des participants, de favoriser les échanges culturels et le développement durable des régions rurales dans lesquelles cette tradition est toujours vivante. Dans les endroits où les biens culturels sont restés vitaux, le danger de leur transformation lié au grand nombre de visiteurs est nettement moindre. Il faut néanmoins faire attention à la viabilité de ce phénomène compte tenu du nombre total de visiteurs extérieurs. La mise en œuvre et la réalisation de ces programmes devraient être suivies par les communautés, qui pourraient mettre en garde contre des risques potentiels de transformation.

6. INCLUSION DANS UN INVENTAIRE (CF. CRITÈRE U.5)

C'est la section dans laquelle les États parties qui soumettent la candidature doivent prouver que celle-ci satisfait au critère U.5 : « L'élément figure dans un inventaire du patrimoine culturel immatériel présent sur le(s) territoire(s) de(s) (l')État(s) partie(s) soumissionnaire(s) tel que défini dans les articles 11 et 12 ».

Indiquez l'inventaire dans lequel figure l'élément, ainsi que le bureau, l'agence, l'organisation ou l'organisme qui est chargé de tenir à jour l'inventaire. L'inclusion de l'élément proposé dans un inventaire ne saurait en aucune façon impliquer ou exiger que l'inventaire ou les inventaires soient achevés avant la candidature. Un État partie qui soumet une candidature peut au contraire être en train de satisfaire à l'obligation d'établir un ou plusieurs inventaires, mais avoir déjà inscrit l'élément proposé dans un inventaire en cours d'établissement.

N.B. En cas d'extrême urgence, le Comité pourrait souhaiter interpréter cette exigence avec plus de souplesse lors de l'évaluation des candidatures.

Conformément aux dispositions de l'article 9 de la loi de la Croatie relative à la protection et à la préservation des biens culturels (Journal officiel 69/99, 151/03, 157/03), lesquels comprennent le patrimoine culturel immatériel, le ministère de la Culture a pris une décision officielle selon laquelle le chant Ojkanje devait être sauvegardé en tant qu'élément du patrimoine culturel immatériel et, à cet effet, l'a inscrit au Registre des biens culturels de la République de Croatie. Le chant Ojkanje est une entrée spécifique du Registre des biens de culturels de la République de Croatie sous le numéro Z- 4234, conformément à la décision officielle proclamant le chant Ojkanje élément du patrimoine culturel immatériel, signée par le ministre de la Culture le 6 juillet 2009.

Le Registre des biens culturels de la République de Croatie est un registre public tenu par le ministère de la Culture. Selon la loi relative à la protection et à la préservation des biens culturels, les biens culturels doivent être inscrits au Registre des biens culturels de la République de Croatie. Le Registre est un document public placé sous l'autorité du ministère de la Culture.

Le Registre contient trois listes :

- Liste des biens culturels inscrits ;
- Liste des biens culturels d'importance nationale ;
- Liste des biens culturels faisant l'objet d'une protection préventive.

En ce qui concerne les biens culturels immatériels, la Croatie a inscrit 9 phénomènes ou formes de patrimoine culturel immatériel sur la Liste des biens culturels faisant l'objet d'une protection préventive et 77 phénomènes ou formes différents de patrimoine culturel immatériel sur la Liste des biens culturels inscrits. Cette liste est constamment mise à jour avec l'inscription de nouveaux biens culturels immatériels. Actuellement, environ 130 phénomènes importants du patrimoine immatériel sont en cours d'inscription sur la Liste des biens culturels inscrits. Les propositions d'inscription de biens culturels immatériels sur le Registre du ministère de la Culture sont généralement soumises par ceux qui détiennent la tradition concernée. Les

demandes d'inscription au registre sont adressées sur les formulaires de demande de protection des biens culturels immatériels. Les formulaires de demande servent également de guide pour savoir quel type de données et quel contenu doivent être fournis pour demander l'inscription d'un élément sur le Registre. Des propositions ont également été soumises par les services de conservation compétents, par l'Institut d'ethnologie et de recherche sur le folklore, par l'Institut de la langue croate et de linguistique ainsi que des communautés locales (musées, sociétés culturelles et artistiques, organisations non gouvernementales, etc.). La majorité des propositions ont été préparées par des spécialistes, membres du Comité consultatif spécial pour le patrimoine culturel immatériel créé au sein de la Direction de la protection du patrimoine culturel du ministère de la Culture. Ce Comité est composé de 20 collaborateurs du ministère de la Culture et, hors ministère, de spécialistes de types spécifiques du patrimoine immatériel ; il a pour vocation d'encourager la protection juridique et concrète du patrimoine immatériel, sa préservation et sa promotion aux niveaux national et international.

DOCUMENTATION

a. Documentation obligatoire et facultative

Documentation obligatoire fournie.

b. Cession de droits avec une liste des éléments

Annexée.

c. Liste de références documentaires

Bezić, Jerko. 1967-68. "Muzički folklor Sinjske krajine". Narodna umjetnost 5-6: 175-271.

Bezić, Jerko. 1981. "Stilovi folklorne glazbe u Jugoslaviji". Zvuk 3: 33-50.

Čaleta, Joško. 2002. "Trends and Processes in the Music Culture of the Dalmatian Hinterland". Journal of Mediterranean Music Cultures. Tullia Magrini, ed. [Ethnomusicology Online 6; www.muspe.unibo.it/period/ma/index/number6/].

Čaleta, Joško. 2004. "Kontinuitet i razvoj tradicijskog glazbovanja na primjeru glazbala dalmatinskog zaleđa." In Zaštita tradicijskog glazbovanja / Safeguarding Traditional Music-Making: Istarski etnomuzikološki susreti / Istrska etnomuzikološka srećanja / Incontri etnomusicologici istriani 2003. Naila Ceribašić, ed. Roč: KUD «Istarski željezničar», 143-159.

Dobronić, Antun. 1915. "Ojkanje. Prilog za proučavanje naše pučke popijevke". Zbornik za narodni život i običaje 20 (1): 1-25.

Fortis, Alberto. 1984 [1774]. Put po Dalmaciji. Priredio Josip Bratulić/prijevod Mate Maras. Zagreb: Globus.

Ivančan, Ivan. 1967-1968. "Narodni plesovi Sinja i okolice". Narodna umjetnost 5-6, Studije i građa o Sinjskoj krajini, 277-302.

Ivančan, Ivan. 1994. "Narodni plesovi Dalmacije – Zagora". Ethnologica Dalmatica 3: 53-65.

Ivanišević, Frano. 1987 [1906]. Poljica. Narodni život i običaji. Urednica Vesna Čulinović-Konstantinović. Reprint izdanja JAZU iz 1906. i neobjavljena građa. Split: Književni krug.

Jurić-Arambašić, Ante. 2000. Kijevo: narodni život i tradicijska kultura. Zagreb: Župni ured Kijevo.

Kuba, Ljudevit. 1899. "Narodna glazbena umjetnost u Dalmaciji". Zbornik za narodni život i običaje 3 (1): 1-16.

Lovrić, Ivan. 1948. Bilješke o putu po Dalmaciji opata Alberta Fortisa i život Stanislava Sočivice. Zagreb: Izdavački zavod JAZU.

Marošević, Grozdana. 2006. "One part Ojkanje singing in Historical Perspective". Narodna umjetnost 43/1: 141-160.

Stepanov, Stjepan. 1966. "Mužički folklor Konavala". Anali Historijskog instituta u Dubrovniku 10-11 (1962-63): 461-549.

COORDONNÉES

a. Personne à contacter pour la correspondance

Ministère de la Culture
Direction de la protection du patrimoine culturel
Département pour le patrimoine culturel mobilier et immatériel
Responsable: Bianka Percinic Kavur
Adresse: Ulica Runjaninova 2, 10000 Zagreb
Téléphone: +385 1 4866 607
E-mail: [bianka.percinic-Kavur @ min-kulture.hr](mailto:bianka.percinic-Kavur@min-kulture.hr)
Site Web: <http://www.min-kulture.hr>

b. Organisme(s) compétent(s) associé(s)

Ministère de la Culture:
Conservation Department à Split pour la région du comté de Split-Dalmatie
Chef de Département: Belamaric Joško
e-mail: [josko.belamaric @ min-kulture.hr](mailto:josko.belamaric@min-kulture.hr)
bb Porinova, 21000 Split
Téléphone: + 385 21 305 444
Fax: + 385 21 305 418

Département de Conservation de Šibenik pour la région du comté de Šibenik-Knin
Chef de Département: Marko Mendušić
e-mail: [marko.mendusic @ min-kulture.hr](mailto:marko.mendusic@min-kulture.hr)
J. Čulinovića 1 / 3, 22000 Šibenik
Téléphone: + 385 22 219 325
Fax: + 385 22 331 970

Conservation Department à Gospić pour la région du comté de Lika-Senj
Chef de Département: Šušnjić Dalibor
e-mail: [dalibor.susnjic @ min-kulture.hr](mailto:dalibor.susnjic@min-kulture.hr)
Budačka 12, 53000 Gospić
Téléphone: + 385 53 746 571,
Fax: + 385 53 746 578

Département de Conservation de Imotski pour les régions des villes de Imotski et Vrgorac et les municipalités de Cista Provo, Sestanovac, Lovrec, Lokvičići, Proložac, Podbalje, Zmijavci, Runovići et Zagvozd
Chef de Département: Bilokapić Ana
e-mail: [ana.bilokapic @ min-kulture.hr](mailto:ana.bilokapic@min-kulture.hr)
Starcevića A. 7, 21260 Imotski
Téléphone: + 385 21 851 901
Fax: + 385 21 851 905

Département de Conservation de Karlovac pour la région du comté de Karlovac
Chef de Département: Seiter Branka
e-mail: [branka.seiter @ min-kulture.hr](mailto:branka.seiter@min-kulture.hr)
V. Vranicanija 6, 47000 Karlovac
Téléphone: + 385 47 600 796

Fax: + 385 47 615 308

c. Organisme(s) communautaire(s) ou représentant(s) des communautés concerné(s)

Club culturel "Sveta Magareta" Velika Jelsa, Jelsa Gornja 3, 47000 Karlovac, président Branka Tropčić, Téléphone: +385 47 637 867, +385 98 833 424, E-mail: miro.kirincic @ gmail.com

Club culturel "Gacka", bb Vrilo, 53 224 Ličko Lešće, président Tomo Jagodic, Téléphone: +385 50 787 073, +385 98 836 à 472, E-mail: @ crkva.gospe.od.svete.krunice.gs.t -com.hr

Club culturel "Radovin", Radovin 44, 23248 Ražanac, président Ivica Dundović, Téléphone: +385 23 652 130, +385 98 193 5708, Courriel: vinka.rogic @ morh.hr

Club culturel "Sv. Nikola Tavelić ", Lisane Ostrovičke 91, 23420 Benkovac, président Žarko Radas, Téléphone: +385 91 8835 490, E-mail: opcina-lisane-ostrovicke@zd.htnet.hr

Club culturel "Promina", Razvođe, 1 Lacići, 22303 Oklaj, Jurić Mario Président, Téléphone: +385 98 1749 820

Mme Marija Prelas, Srijane 78, 21205 Donji Dolac, Téléphone: +385 21 815 019, +385 91 8942 146

Tomislav Pervan M. (Garo), Kokorići, 21276 Vrgorac, Téléphone: +385 21 674 884

SIGNATURE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT PARTIE

Nom : Božo Biškupić

Titre : Ministre de la Culture de la République de Croatie

Date : 30 mars 2009

Signature : <signé>